

# La Tribune

vendredi  
SHERBROOKE  
23 juillet 1993  
84e ANNÉE - No 130  
0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

POSSIBILITÉ  
**SIDEKICK** 1<sup>er</sup> VERSEMENT  
2 PORTES 4x4 - 3 ANS/60 000 KM dans 120 JOURS



**MYVALON SUZUKI**  
Ca tourne bien  
TOUS NOS VÉHICULES ONT UN SYSTÈME D'ALARME

## LES RÉGIONS

### Valcourt

Comme au camp de vacances... chez Raël (C5)



### Brome-Miss.

Le coup de massue de Chrétien fait sourire les adversaires... (A5)

### Magog

Salut Bonjour semble provoquer une ruée vers l'Estrie... (A2)

## WEEDON A3

La municipalité est placée sous tutelle

## SHERBROOKE A3

A leur tour, les pompiers disent oui au gel

## SAINT-ÉLIE A3

Une pétition de 215 noms contre la cie Caoutch

## ÉCONOMIE B5

Unigesco a perdu 25 millions \$ dans l'aventure Provigo

## VIVRE C6

Michael, un enfant comme les autres



## MÉTÉO A2

(204e jour de l'année)

Éclaircies: 19 - 12  
Lever du soleil: 5h21  
Coucher du soleil: 20h26  
Demain: variable

# Sherbrooke Trust perdra des plumes

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Sherbrooke Trust, une institution régionale vieille de 119 ans, qui est officiellement depuis hier une filiale à part entière de la Banque Nationale, sera frappée d'ici novembre par une série de mesures de rationalisation impliquant à coup sûr des mises à pied et la fermeture de succursales.

La nouvelle de la transaction - qui fait suite à de longs mois de tractations - a été confirmée hier par un porte-parole de la Banque Nationale à Montréal, Alain Charbonneau, qui a cependant refusé de dire combien d'emplois seront perdus et quelles succursales seront touchées.

«Nous, on prend possession du Sherbrooke Trust pour faire de l'argent avec, alors c'est pour cela qu'on rationalise. On étudie les emplacements et les marchés en vue d'avoir une structure plus légère», a-t-il expliqué.

La BN annoncé officiellement hier par communiqué de presse la transaction avec Trustco Général du Canada en vue de l'acquisition du Trust Général du Canada, détentrice des actions du Sherbrooke Trust.

**Pas de problème pour les clients**  
«Dans une transaction de ce type, a ajouté M. Charbonneau, c'est évident qu'il y a une rationalisation qui suit. Ça va se faire graduellement et pour les clients il n'y aura aucun inconvénient, mais il y aura des fermetures et des «conversions» en succursales de la Banque Nationale.»

Sherbrooke Trust, fondé en 1874, compte cinq succursales à Sherbrooke et une à Magog. La compagnie donne du travail à 80 personnes et possède des actifs de



Bien peu de commentaires (B5)

près de 500 millions \$.

M. Charbonneau a confirmé l'imminence de mises à pied, mais a refusé de s'avancer sur un chiffre, soulignant que la BN n'a pas encore rencontré tous les employés pour les informer de leur situation.

«Je ne veux pas me prononcer sur un ordre de grandeur.

«La réduction des effectifs va se faire graduellement, jusqu'à la fin d'octobre», a-t-il mentionné.

Trois scénarios se présentent: certaines succursales seront conservées, d'autres fermées, ou encore transformées en comptoirs de la BN.

Et quant au siège social, angle King ouest et Belvédère nord, impossible de savoir s'il sera conservé.

«Il y aura des décisions pratiques et de marketing», résume M. Charbonneau.

Mais, selon le porte-parole de la BN, ce qu'il restera du Sherbrooke Trust conservera son autonomie et sa bannière.

Le nouveau conseil d'administration du Sherbrooke Trust sera formé de dirigeants de la BN et de gens de la région, soit Bruce D. Alanson, Gilles Fontaine, Pierre C. Fournier, Michel Lavoie, Yolande Vanier et Dennis Wood.

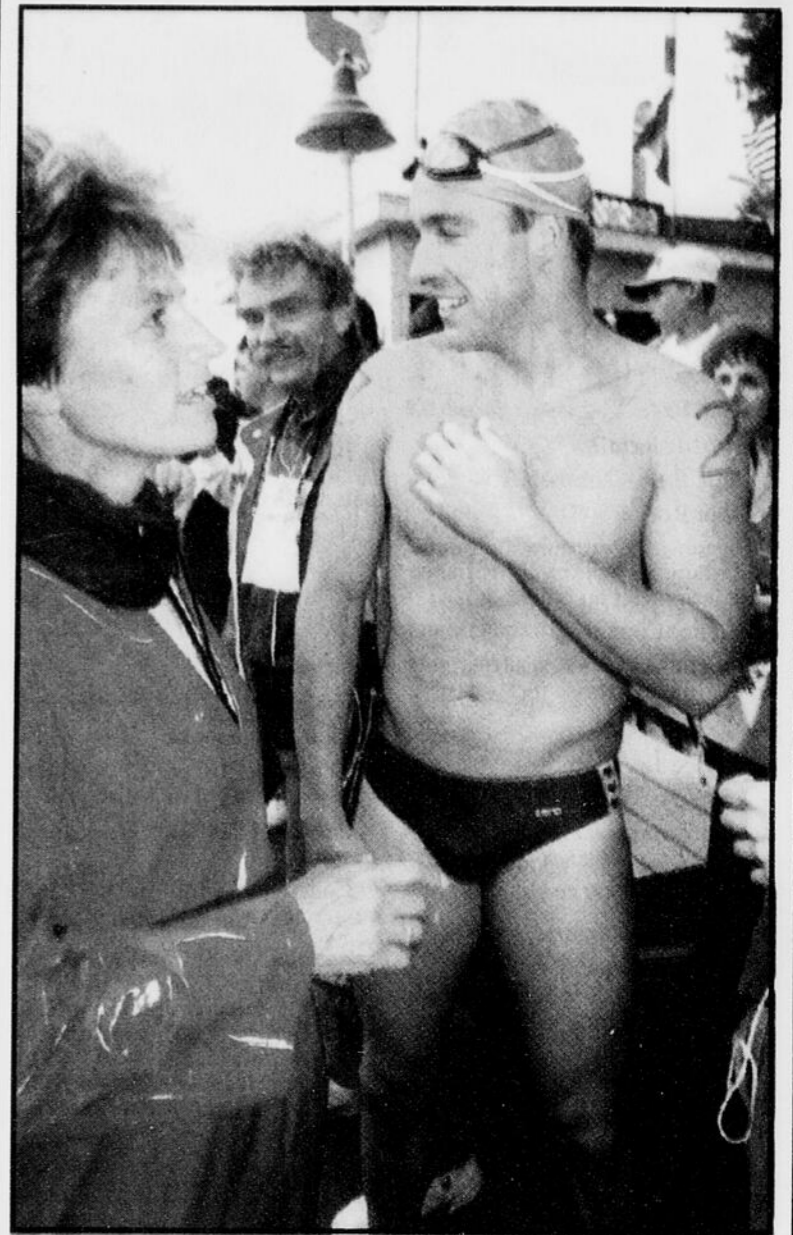
Le porte-parole de la BN a rappelé qu'en tant que société de fiducie, le Sherbrooke Trust offre des services spécifiques qui seront maintenus, entre autres la planification testamentaire, le règlement et l'administration de successions, la gestion de portefeuille, ainsi que des services conseils.

«Ces services-là seront conservés sous la bannière Sherbrooke Trust, mais oui ça devient la filiale de la BN», a mentionné M. Charbonneau.

Ce dernier a reconnu que le Sherbrooke Trust était en bonne santé financière, du moins en meilleure posture que le Trust Général, ajoutant que les mesures de rationalisation sont inévitables.

«Le Trust Général perd beaucoup d'argent», a-t-il dit.

## Pas chaud en maillot!



Telephoto par Claude Croisetière

Sous la barre des 20 degrés, braver en même temps le froid et le Memphremagog, c'est ce que les nageurs participant au sprint de la Traversée internationale ont dû accomplir, hier. Tous les yeux étaient tournés vers cet homme, l'Américain Chad Hundebly, mais c'est le Hollandais Hans Van Goor qui a remporté l'épreuve. Fait inusité, le nageur a couronné une mauvaise bouée, entraînant avec lui presque tous les autres compétiteurs. L'épreuve a été amputée de 200 mètres! NOS INFORMATIONS DANS LE TABLOÏD SPORTS

# Impossible d'accoucher à Drummond!

Le seul gynécologue-obstétricien de l'hôpital Ste-Croix est présentement en vacances...

Jean DUFRESNE Drummondville

Déjà qualifiée de pénible, la situation à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville se détériore encore d'un cran, alors que l'institution est contrainte de refuser toute admission au service d'obstétrique.

«Les femmes qui viennent chez nous pour un accouchement doivent être acheminées vers l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska», reconnaît le directeur général de l'établissement, Joaquin Bastida, en entrevue à La Tribune.

Pourtant, l'hôpital Ste-Croix dessert un bassin de près de 100 000 personnes au Centre du Québec.

Le problème vient du fait que l'institution ne dispose plus que

d'un seul gynécologue-obstétricien, le docteur Michel Girard, qui est actuellement en congé et ce, pour encore quelques jours. Conséquemment, l'hôpital se retrouve dans une situation où il ne peut pratiquer d'accouchements, puisqu'on serait incapable de réagir en cas de complications.

Le directeur général, qui a appris la nouvelle mercredi à son retour de vacances, se dit attristé par ce qui se passe. «C'est inconcevable», clame-t-il, se gardant bien toutefois de blâmer le docteur Girard, sur qui repose l'insoutenable tâche d'être de garde 24 heures par jour, sept jours par semaine.

### Cercle vicieux...

Quoique complexe, toute la problématique du recrutement de spécialistes à l'hôpital Ste-Croix est

alimentée par un cercle vicieux, soutient M. Bastida. «Comme on ne parvient pas à recruter des anesthésistes, on est incapable d'aller chercher des chirurgiens, et vice-versa.»

La liste des carences en médecins-spécialistes à Drummondville

le directeur de Ste-Croix. On sait que les services du docteur Le sont convoités, notamment à St-Eustache, où sévit également un sérieux problème de manque d'anesthésistes.

Le jeune médecin vient de compléter cinq années de résidence à

## Québec ne comprend pas (A3)

est longue. Selon M. Bastida, l'hôpital a besoin de deux autres gynécologues-obstétriciens, d'un ophtalmologiste, de deux oto-rhino-laryngologistes et d'un chirurgien général. C'est dans cet esprit que le recrutement d'anesthésistes est primordial.

«Nous avons absolument besoin des services de Anh-Tai Le», insiste

Sherbrooke et, en vertu d'une entente signée avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, il devrait prendre la route de Rimouski pour quatre années de services en région éloignée. Mais à Rimouski, il y a déjà six anesthésistes et en plus, la conjointe du docteur Le, elle-même médecin, ne pourrait y obtenir un travail à temps plein.

Joaquin Bastida soutient par ailleurs que le corps médical à l'hôpital Ste-Croix doit contribuer à créer un climat propice au recrutement de nouveaux spécialistes. Selon lui, il faut que celui-ci développe une attitude d'accueil à l'égard de nouveaux venus. «Il ne faut pas seulement penser pour aujourd'hui, mais pour le futur», souligne M. Bastida, laissant ainsi croire à certaines réticences de la part de membres du corps médical en place au centre hospitalier de Drummondville.

**Moyens de pression?**  
Visiblement affecté par la situation de plus en plus intenable dans son hôpital, Joaquin Bastida évoque la possibilité de moyens de pression. «Doit-on, nous aussi, parler de démission en bloc des médecins, ou bloquer l'autoroute 20 pour obtenir de l'aide?»

## Désinfection après... l'arrestation

Jean DUFRESNE Drummondville

Trois agents traités, deux voitures-patrouilles et une salle du poste de la Sûreté municipale de Drummondville désinfectée, tel est bilan qu'a entraîné l'arrestation d'un homme de 46 ans pour conduite avec facultés affaiblies.

Intercepté à Drummondville, l'individu a été amené au poste à bord d'une voiture du service de police pour subir le test de l'ivressomètre. Les policiers ont cependant constaté qu'il souffrait d'une maladie cutanée. Conduit à l'hôpital, on a confirmé qu'il s'agissait de la gale, une affection contagieuse.

Le suspect a été traité, ainsi que les agents qui sont entrés en contact avec lui.

On a également été contraint de désinfecter deux véhicules de police de même que la salle servant au test d'ivressomètre.

Si l'individu a laissé ses traces, il a aussi donné du fil à retordre aux agents, car il refusait de «souffler dans la ballonne». Peut-être voulait-il éviter de contaminer l'appareil...



## Un Estrien parmi les victimes

L'écrasement d'un avion Hercules C-130 des Forces armées canadiennes, hier en Alberta, aura fait une victime de l'Estrie. Au moment d'aller sous presse, on apprenait que le sergent Alain Michaud, 38 ans, de Sherbrooke, figure parmi les cinq militaires, dont un autre Québécois, qui ont perdu la vie. UN TEXTE EN PAGE C5

## LA BONNE NOUVELLE

C'est bon contre le feu

La pluie qui nous est tombée dessus au printemps ainsi qu'au début de l'été a eu un effet bénéfique... et pas seulement pour les fraises.






Il y a eu beaucoup moins de feux de forêt que par le passé au Québec. L'an dernier à pareille date, il y avait 95 feux de forêt qui avaient détruit 107,1 hectares de forêt tandis que cette année, il y a eu 63 feux de forêt, mais ils n'ont détruit que 32,6 hectares de forêt sur le territoire protégé par la Société de conservation du sud du Québec.

Les conditions météorologiques ne sont pas les seules causes de cette diminution. Il y a la prévention d'abord et un comportement plus prudent de la part de ceux qui doivent circuler en forêt, qui sont en bonne partie responsables de cette amélioration de la situation.

Rappelons qu'en vertu de la loi et des règlements sur la protection des forêts, un permis est exigé entre le premier avril et le 15 novembre de chaque année, pour tout genre de brûlage en forêt et à proximité de celle-ci, sauf pour les feux de camp et feu pour nettoyer un terrain résidentiel ou de villégiature.

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	 NUAGEUX	 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	 ENSOLEILLÉ	 ENSOLEILLÉ
max 19	min 12	max 21	12/24	12/27

## Dans le monde

### Aujourd'hui

	Max	Min		
Amsterdam	20	12	Madrid	33 14
Bogota	19	09	Mexico	24 13
Bruxelles	17	13	Nassou	32 24
Caracas	29	19	Paris	22 13
Genève	20	12	Rome	28 21
La Havane	32	24	San Juan	32 26
Lisbonne	34	26	Varsovie	24 16
Londres	22	13	Vienne	22 14

## INDEX

Arts:	B-2	Forum:	B-1
Bandes dessinées:	D-11	Horoscope:	D-11
Décès:	C-4	Petites annonces:	C-1
Économie:	B-5	Sports:	D-1
Éditorial:	A-4	Vivre:	C-6

## EMPLOIS DU JOUR

### Agent/e de location

Code prof: 1224 #2792780  
Lieu: Rock Forest  
Exigences: Personne autonome possédant une voiture. Expérience dans la vente et au public.  
Salaire: Commission seulement.

Fonctions: Faire visités pour conclure ententes de location résidentielle.

### Préposé/e aux chambres

Code prof: 6663 #2792763  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: Personne travaillante, qui veut de ce genre de travail.  
Salaire: Temps partiel \$6,71 hre, 18 hres par sem.

Fonctions: Devra faire l'entretien des chambres et autres locaux de hôtel.

### Monteur de démarreurs (H/F)

Code prof: 9486 #2792921  
Lieu: Sherbrooke

Exigences: 2 à 3 années exp. obligatoire relié au montage de démarreurs.  
Salaire: \$8.00 hres + selon compétence.

Fonctions: Monter/démonter, des démarreurs, alternateurs.

### Mécanicien Alineur (H/F)

Code prof: 7321 #2792609  
Lieu: Lennoxville

Exigences: Carte B ou C en mécanique et désire personne compétente en alignement.

Salaire: Selon carte env. \$12,00 hre.

Fonctions: Faire mécanique générale et alignement des roues.

### Boucher/e

Code prof: 6251 #2793091.  
Lieu: Sherbrooke

Exigences: Cours en boucherie ou exp en boucherie est requis.

Salaire: \$7,00 hre et + temps partiel.

Fonctions: Faire la coupe et préparation de la viande.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.**

# Les pompiers de Sherbrooke disent OUI à leur tour au gel de salaires

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Après les policiers, les pompiers de la Ville de Sherbrooke acceptent un gel de leur salaire, mais pour 1995 et 1996, à la suite de négociations avec l'administration municipale entourant la loi 102, qui permet de geler la rémunération des employés municipaux et gouvernementaux pour deux ans.

«Les pompiers veulent le retrait de Sherbrooke de la loi 102. Ils ont accepté à l'unanimité une proposition de la Ville pour un gel des salaires en 1995 et 1996. De plus, on donne une journée fériée en 1995 et une autre en 1996», a expliqué le président du syndicat des 110 pompiers, Douglas Jones, hier soir, à l'issue d'une assemblée générale à laquelle ont participé 38 membres.

Par cette décision, les pompiers acceptent en fait de prolonger leur convention collective de deux ans, aux mêmes conditions.

Ils avaient signé au printemps une nouvelle entente de trois ans (valable pour 1992, 1993 et 1994), comportant des hausses de salaires globales de 8,5 pour cent.

Celle-ci portait le salaire moyen d'un sapeur à 900 \$ par semaine.

M. Jones a estimé hier que l'accord entre les pompiers et la Ville «constitue une preuve qu'on peut négocier».

«Il faut être logique, aujourd'hui des gens perdent leur emploi et plusieurs ne travaillent pas. On a la sécurité d'emploi, il faut faire notre part pour faire baisser les taxes», a indiqué le président du syndicat.

Il s'agit du deuxième syndicat d'employés municipaux à accepter en quelques jours un gel des salaires.

Lundi soir, les policiers se sont prononcés à l'unanimité pour une telle mesure, mais en 1994 et 1995, à la suite de pourparlers avec l'administration municipale, qui est disposée à se soustraire à la loi 102 si elle arrive à s'entendre avec tous les syndicats.

Les policiers permettent également à la Ville de récupérer l'équivalent de trois jours de salaire sur deux ans.

Le maire Paul Gervais - qui est ouvertement en faveur du gel des salaires des employés municipaux - a indiqué être prêt à demander une telle exemption «si on s'entend pour des avantages à peu près semblables à la loi 102».

L'administration municipale est actuellement en pourparlers avec le syndicat des employés cols bleus et cols blancs, de même qu'avec celui d'Hydro-Sherbrooke.

Cette législation du gouvernement du Québec prévoit un gel des salaires des fonctionnaires pour deux ans, de même que la récupération d'une somme équivalente à un pour cent de la masse salariale.

Les municipalités ont jusqu'au 15 septembre prochain pour aviser le Commissaire général du travail de leur intention de se soustraire à la loi.

En Estrie, plus d'une vingtaine d'entre elles ont déjà posé ce geste.

# Tourisme Estrie... Bonjour!

En diffusant de Magog, l'émission de Guy Mongrain donne des idées aux Québécois



Le propriétaire de l'auberge L'Étoile-sur-le-lac à Magog, Fernand Magnan (à gauche) et la directrice de Télé 7, Louise Boisvert (troisième à droite), se sont joints à l'équipe de Salut... Bonjour hier.

Magog (GD)

Produite à Magog à l'occasion de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, l'émission matinale de télévision Salut... Bonjour au réseau TVA éveille l'intérêt de centaines de Québécois pour l'Estrie.

A preuve le nombre important d'appels, bien plus important qu'à l'accoutumée, que les centres d'information de Tourisme Estrie et de la Corporation touristique Magog-Orford ont reçus depuis le début de la semaine.

550 au premier, 250 au second, entre lundi matin et hier midi, ont révélé Alain Larouche et André Jean Lauzon, les directeurs généraux de ces deux organismes.

«Le téléphone commence à sonner dès que les numéros sans frais apparaissent au bas de l'écran. De Montréal, de Québec et de leurs environs surtout. Ils désirent obtenir des informations de toute nature mais il y en a beaucoup qui veulent des informations sur les pistes cyclables, beaucoup aussi qui semblent prendre conscience pour la première fois de l'existence d'une destination touristique qui s'appelle l'Estrie», a souligné M. Larouche.

Il s'est dit d'avis que les 25 000 \$ que Tourisme Estrie, la Corporation touristique Magog-Orford et la station touristique du Mont-Orford, propriétaire de l'Auberge L'Étoile-sur-le-lac où est produite l'émission, ont investi dans l'aventure entraîneront des retombées aussi importantes qu'une campagne de promotion conventionnelle engouffrant une somme beaucoup plus grosse. L'équipe de Salut Bonjour est en compagnie de Fernand Magnan, de la Station touristique de Mont-Orford, Louise Boisvert, de Télé 7, et Alain Larouche, de Tourisme Estrie.

### RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du 93-07-21

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	2 384 342,90 \$
5/6+ 9	79 478,10 \$
5/6 217	2 637,00 \$
4/6 11 950	91,80 \$
3/6 236 418	10,00 \$

Ventes totales: 15 850 813,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$  
Prochain tirage: 93-07-24

NUMEROS LOTS

610910	100 000 \$
10910	1 000 \$
0910	250 \$
910	50 \$
10	10 \$
0	2 \$

Prochain tirage: 93-07-23

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## CONCOURS

# Cadeau à mon voisin

## 250\$ à gagner

Établissez le contact avec vos NOUVEAUX VOISINS en leur faisant parvenir La Tribune GRATUITEMENT POUR 1 SEMAINE. Ça facilite le bon voisinage!

Vous n'avez qu'à nous faire parvenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre NOUVEAU VOISIN et ce dernier recevra La Tribune POUR 1 SEMAINE.

Vous serez ainsi éligible au GRAND TIRAGE DE 250\$ qui aura lieu le vendredi 6 août 1993.

C'est facile, complétez le coupon qui suit et faites parvenir le tout à:  
Concours "CADEAU À MON VOISIN" C. P. 2450, Sherbrooke, Québec J1J 4H4

### Concours La Tribune, Cadeau à mon voisin

Mon voisin	Ma participation au tirage
Nom	Nom
Adresse	Adresse
No. de tél.	No. de tél.

Répondez à la question suivante: 16 + 34 x 3 + 2 = .....

55474

Pour informations: 564-5470

Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy Sherbrooke.

Les règlements de ce concours sont disponibles au bureau de La Tribune.

## La Tribune

# BINGO Soleil I

JUSQU'À 1 000\$ À GAGNER!

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR ...

### MARATHON

## CARTE JAUNE

### I-23, B-15, G-51, B-10, B-9

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy Sherbrooke.

POUR VOUS ABONNER COMPOSER 564-5466 EXTÉRIEUR, 1-800-567-6034

## CARNETS

Caissière à La Maisonnée de la rue Prospect, à Sherbrooke, Geneviève Filion aurait préféré travailler dans une mine, à 200 pieds sous terre, quand une groupe d'amies, ou d'ex-amies, sont allées lui chanter «bonne fête», durant son quart de travail, le 21 juillet. On en profite tous pour te chanter bonne fête, Geneviève. Après tout, on n'a pas tous les jours 20 ans...

Yvon B. Béland de Fleurimont est devenu le 1er vice-président du conseil du Cercle Desjardins. Le Cercle Desjardins réunit les agents en assurance de personnes de l'Assurance-vice Desjardins de tout le Québec qui se démarquent par l'excellence de leur travail au cours de la dernière année. En compagnie de 150 collègues, M. Béland participera du 6 au 9 août au congrès-étude du Cercle Desjardins à Mont-Tremblant.

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile: Carnets et carnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le client: \$3,43  
taxe de vente du Québec: \$0,28  
Coût à l'abonné: \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No. 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camions et camions motorisés.

TERRITOIRES IMMÉDIATS:

1 an	\$155,00	TPS	\$10,85	TVG	\$13,27	=	\$179,12
6 mois	\$81,00	TPS	\$5,67	TVG	\$6,93	=	\$93,60
3 mois	\$42,00	TPS	\$2,94	TVG	\$3,60	=	\$48,54
1 mois	\$22,00	TPS	\$1,54	TVG	\$1,88	=	\$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

1 an	\$210,00	TPS	\$14,70	TVG	\$17,98	=	\$242,68
6 mois	\$130,00	TPS	\$9,10	TVG	\$11,13	=	\$150,23
3 mois	\$85,00	TPS	\$5,95	TVG	\$7,28	=	\$98,23
1 mois	\$35,00	TPS	\$2,45	TVG	\$3,00	=	\$40,45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:

1 an	\$650,00	6 mois	\$360,00	3 mois	\$240,00	1 mois	\$105,00
------	----------	--------	----------	--------	----------	--------	----------

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**Actualité**  
*en bref*

**Nouvelle pharmacie de grande surface sur King Ouest**

Sherbrooke - Une quatrième pharmacie de grande surface du groupe Pharmaprix ouvrira bientôt ses portes à Sherbrooke. Le pharmacien Raymond Elias, déjà propriétaire de Pharmaprix à Rock Forest, sera l'unique propriétaire de cette pharmacie qui sera installée au 1335 de la rue King Ouest, soit dans l'ancien édifice de Bell Canada, occupé par la suite par la CSST.

Pharmaprix occupera tout le rez-de-chaussée tandis qu'à l'étage on trouvera une clinique médicale ultra-moderne répondant aux concepts de la médecine moderne.

«Déjà huit généralistes ont loué un local dans cette clinique et il y aura aussi quelques spécialistes qui se joindront à eux. La présence des médecins dans l'édifice était une des conditions pour que j'accepte d'y ouvrir une pharmacie. Cette clinique répond à un besoin puisque plusieurs médecins cherchaient une nouvelle clinique pour s'y installer et ils ont choisi de se regrouper. Pour ma part, ce n'est pas seulement une pharmacie de grande surface, c'est une pharmacie de grands services que je veux ouvrir...» d'affirmer Raymond Elias.

L'ouverture de la nouvelle pharmacie Pharmaprix est prévue pour l'automne 93, possiblement à la mi-novembre. M. Elias a précisé qu'il demeurait propriétaire de la pharmacie Pharmaprix de Rock Forest. Les autres pharmacies Pharmaprix sherbrookoises sont situées au Carrefour de l'Estrie et à la Place Belvédère.

**Accusé de vol d'auto**

Richmond (YR) - La Sûreté municipale de Richmond a réussi à intercepter hier un jeune homme de 17 ans, de Melbourne, au volant d'une voiture qui avait été rapportée volée à Richmond, il y a une semaine.

C'est le constable Jacques Lefebvre qui a mené l'enquête et procédé à l'arrestation du mineur.

Quelques heures plus tôt, le jeune délinquant avait été impliqué dans une collision à Racine et la Sûreté du Québec l'avait intercepté à Valcourt. Le suspect n'était pas non plus en possession d'un permis de conduire et la voiture volée était porteuse d'une plaque d'immatriculation provenant d'une voiture mise au rancart, parce qu'elle ne fonctionnait plus.

Une fois l'enquête complétée, le suspect sera remis au Département de protection de la jeunesse et il sera accusé de vol d'auto, de délit de fuite et d'avoir conduit sans permis.

**Un feu de cuisson cause des dommages de 6000 \$**

Sherbrooke (YR) - Un feu de cuisson causé par de l'huile à patates frites a causé des dommages évalués à environ 6000 \$ à une résidence située au 210 rue du Verger, hier matin, vers 9h30.

Les pompiers du poste numéro 4, dirigés par M. Gérard Boudreau, chef des opérations, sont intervenus rapidement et ils ont pu limiter les dégâts. Les dommages sont surtout attribuables à la fumée. Il faudra donc nettoyer l'appartement, changer le poêle et effectuer quelques légères réparations dans la cuisine. L'édifice est la propriété de la Coopérative du 210 du Verger.

**Un dos-d'âne en travers du chemin Hovey à North Hatley**

North Hatley - Au moins un dos-d'âne sera mis en travers du chemin Hovey, à l'entrée Ouest de North Hatley, pour contraindre automobiles et camions à ralentir.

Telle est la décision qu'a prise le conseil municipal à la séance qu'il a tenue mercredi.

Deux dos-d'âne avaient été mis à cet endroit il y a trois semaines mais ils ont été enlevés parce qu'ils étaient trop abrupts, défaut qui sera corrigé.

Il se pourrait même que la vitesse maximale permise passé le dos-d'âne soit réduite à 10 kilomètres-heure. Elle est présentement de 30 kilomètres-heure comme l'indiquent des chiffres peints sur la chaussée, non de 50 kilomètres-heure ainsi que l'indique un panneau de signalisation placé à la frontière de la municipalité. Le conseil municipal n'a pas encore pris de décision ferme à ce propos mais il étudie sérieusement cette possibilité.

Le chemin Hovey relie North Hatley à Sainte-Catherine-de-Hatley. La vitesse maximale qui y est permise en dehors de North Hatley est de 70 kilomètres-heure. Il est sous juridiction municipale depuis le 1er avril.

**Il aurait volé 18 000 \$ à son grand-père**

Sherbrooke - La Sûreté municipale de Sherbrooke a procédé à l'arrestation d'un jeune homme de 18 ans, soupçonné d'avoir volé 18 000 \$ à son grand-père. L'enquête dans cette affaire a été menée par le détective Gérard Leblanc.

Les policiers ont pu récupérer une somme de 9000 \$, le reste ayant été dépensé.

Le lieutenant-détective Roger Dion a tenu à profiter de cette occasion pour aviser à nouveau les personnes âgées de ne pas garder des sommes trop importantes à la maison.

# Weedon Centre mise sous tutelle

□ L'administration sera sous le contrôle de la Commission municipale du Québec pour une période indéterminée

Yvon ROUSSEAU Weedon

Le gouvernement du Québec vient de mettre la municipalité de Weedon Centre sous tutelle pour une période indéterminée. L'administration municipale sera sous le contrôle de la Commission municipale du Québec.

La nouvelle a été rendue publique par le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, au moment où il déposait le rapport de l'enquête effectuée par la Commission municipale sur l'administration du village de Weedon Centre, municipalité de 1200 habitants, située sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

L'enquête a révélé l'existence de nombreux manquements aux lois municipales par les élus et les fonctionnaires de la municipalité. Les enquêteurs ont pu entre autres constater que la grande majorité des dépenses ont été effectuées sans qu'une résolution ait été adoptée au préalable et sans qu'un certificat de disponibilité de crédit ait été signé par le secrétaire-trésorier. Il en résultait une comptabilité d'engagement inexistante et un contrôle des dépenses à posteriori. L'enquête a aussi permis de découvrir que les achats de la municipalité étaient effectués par un grand nombre de personnes et sans aucun contrôle.

**Service d'ambulance**

La municipalité du village de Weedon Centre gère un service d'ambulance pour le compte de huit municipalités depuis 1976. Cette entente n'a toutefois jamais été approuvée par le ministère des Affaires municipales.

La Commission a aussi examiné les transactions entourant la

construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts dans la rue Sévigny. Les enquêteurs constatent qu'aucun correctif n'aurait été apporté s'ils n'avaient pas enquêté. La Commission déplore notamment le fait que les élus municipaux, malgré qu'ils soient en poste depuis 1989, n'ont jamais pensé à se renseigner de façon sérieuse sur les devoirs qui incombent à un élu municipal.

La Commission municipale conclut que les membres du conseil sont incapables d'accomplir leurs tâches, puisqu'ils n'ont pas la volonté de se conformer aux obligations découlant des lois municipales. La

Commission leur recommande de prendre connaissance des lois qui les concernent et d'utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour se familiariser avec leurs obligations, tels que participation à des congrès, conférences, lecture des publications du ministère et consultation du conseiller juridique de la municipalité.

Enfin, la Commission recommande de soumettre à l'examen du ministre de la Justice la conduite du maire Réal Sévigny, de la plupart des conseillers municipaux et du secrétaire-trésorier.

L'enquête menée à Weedon

Centre a couvert la période du 1er janvier 1989 au 23 septembre 1992 et portait sur tous les aspects de l'administration municipale pour les années 1989, 1990, 1991 et une partie de 1992. Les enquêteurs ont tenu dix journées d'audience publiques et ils ont entendu 23 témoins.

La Commission constate, par les diverses enquêtes, que les élus municipaux et les fonctionnaires ne sont pas toujours au fait des lois municipales. Elle recommande notamment au ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, l'instauration d'un cours de formation obligatoire pour les secrétaires-

trésoriers en poste depuis plus d'un an. La Commission recommande aussi la mise en place dans les municipalités d'un système de comptabilité par engagement pour éviter de connaître le solde budgétaire avec un mois de retard.

Enfin, en ce qui a trait au secrétaire-trésorier, la Commission recommande que le conseil municipal fasse évaluer les connaissances de ce dernier et sa capacité à exécuter ses fonctions. Elle ajoute que le conseil devrait veiller à compléter sa formation par des cours pertinents à l'ensemble de sa fonction.

## «On a géré du mieux qu'on a pu»

□ Le maire admet qu'il y a eu dérogation aux lois pour sauver de l'argent aux contribuables

Weedon (YR)



Le maire Réal Sévigny

Le maire de Weedon Centre, M. Réal Sévigny, a raconté hier avoir été un peu révolté à la lecture du rapport de la Commission municipale sur l'administration de sa municipalité.

«Nous avons toujours géré du mieux qu'on a pu, au meilleur de notre connaissance, et il n'y a pas eu de fraude ou de détournement de fonds», a-t-il aussitôt précisé.

Le maire Sévigny a indiqué qu'il a par ailleurs beaucoup de difficultés à admettre que des fonctionnaires viennent essayer de montrer à gérer aux élus de sa municipalité.

«Toute l'affaire porte sur des ré-

glements, de poursuivre le maire, et j'admets que nous avons souvent dérogé aux lois municipales, dans le but de sauver de l'argent aux contribuables».

M. Sévigny précise que lors d'appel d'offres, la municipalité appelait deux ou trois contracteurs pour obtenir des prix. «Ce n'était pas fait méchamment, ça revenait au même et il n'y a jamais eu de mauvaise foi», dit-il encore.

**Et ailleurs?**

Le maire Sévigny estime que la Commission municipale pourrait trouver des irrégularités dans 90 pour cent des municipalités, si elle y menait une enquête.

«Le code municipal, a-t-il ajouté, on s'en sert quand on en a

besoin, mais on ne le connaît pas par coeur. On peut être bon chrétien sans connaître la Bible par coeur».

Et M. Sévigny cite le cas de l'achat d'un tracteur par la municipalité, alors qu'une compagnie offrait un financement à cinq pour cent, au moment où les taux d'intérêt étaient beaucoup plus élevés.

«Québec a dit non, raconte le maire, et nous avons quand même acheté le tracteur selon ces conditions fort avantageuses, sauvant ainsi environ 10 000 \$ aux contribuables. C'est peut-être illégal, mais dans ma logique à moi, c'est du gros bon sens».

Le maire Sévigny considère que les élus ont administré la municipalité de Weedon Centre comme s'il s'était agi d'une entreprise privée.

## Une pétition de 215 noms contre Caotech

□ «Nous ne voulons pas que l'usine ferme, dit l'instigatrice, on veut seulement qu'ils respectent notre environnement»

Jean-Paul RICARD Saint-Élie-d'Orford

Les résidents du Chemin Godin, à Saint-Élie-d'Orford, ne sont pas les seuls à se plaindre de pollution provenant des usines Caotech et Animat.

Mme France Beaudette, dont la résidence est située juste en face de l'usine Caotech et qui par conséquent souffre davantage que quiconque de la situation, fait présentement circuler une pétition pour obliger les deux compagnies, Animat et Caotech, à se conformer aux règlements du ministère de l'Environnement concernant le bruit, la poussière et l'odeur.

En deux jours, presque exclusivement en soirée, elle a déjà obtenu 215 signatures pour appuyer sa pétition. «Et ça ne fait que commencer...» dit-elle.

«Je réalise que nous ne sommes pas les seuls à souffrir de cette situation. Partout où nous sommes allés, nous avons été bien reçus parce que les gens se disent tannés d'avoir à endurer cette odeur de caoutchouc et la poussière noire qui est transportée partout. Nous avons essayé très peu de refus jusqu'à



L'incendie de l'usine Caotech, le 10 juillet dernier, a relancé le débat concernant les problèmes de pollution causés par l'entreprise. Une résidente de la municipalité, France Beaudette, fait circuler une pétition pour obliger Caotech et Animat à se conformer aux règles du ministère de l'Environnement.

maintenant», affirme Mme Beaudette.

La plaignante tient à préciser qu'elle ne cherche pas à faire fermer l'usine, qui est quand même le gagne-pain de plusieurs familles. «Ce n'est pas ça que l'on cherche. Tous ce qu'on veut, c'est qu'ils respectent notre environnement et cessent de polluer. Le règlement stipule que la production doit se faire à l'intérieur de l'édifice, et qu'ils gardent les portes fermées. Si ces conditions étaient respectées, une bonne partie du problème serait réglé», dit la responsable de la pétition qui circule présentement.

France Beaudette n'a pas du tout apprécié l'attitude des membres du conseil municipal de Saint-Élie d'Orford dans cette affaire, puisqu'ils s'en sont lavés les mains et ont attendu de recevoir une mise en demeure pour agir.

«Animat a été construite en 1984 au 284 Chemin Godin tandis que Caotech était construite quatre ans plus tard, en 1988, sur le lot voisin au 329 de la rue Racine. Nous nous sommes plaints à quelques reprises au sujet de la poussière, du bruit et des mauvaises odeurs, mais on n'a jamais donné suite à nos plaintes. En août 1990,

nous avons rédigé une plainte écrite au maire de Saint-Élie-d'Orford et aux membres du conseil municipal. Ils nous ont carrément envoyés promener. La réponse est venue le premier octobre 1990 alors que le directeur général de la municipalité, Pierre Auger, nous écrivait que les membres du conseil municipal de Saint-Élie-d'Orford avaient décidé de ne pas donner de suivi à notre demande, parce qu'ils considéraient qu'il n'y avait aucune infraction aux dispositions législatives du règlement de zonage», explique Mme Beaudette.

«Nous, ce que nous disons, c'est qu'Animat et Caotech sont installées dans une zone où les entreprises légères sont permises, mais elles ne respectent pas les règlements du ministère de l'Environnement concernant les entreprises légères. Elles ne doivent pas être une source de pollution par le bruit, la poussière et l'odeur. Ce n'est certainement pas le cas et nous sommes maintenant obligés d'engager des avocats pour obliger la municipalité de Saint-Élie et le Ministère de l'Environnement à faire respecter les règlements», ajoute Mme Beaudette.

**Faute de personnel, l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville ne peut plus pratiquer d'accouchement**

## Le ministère s'explique mal la situation

Jean DUFRESNE Drummondville

C'est en lançant un avertissement aux directions d'hôpitaux que le ministère de la Santé et des Services Sociaux a réagi hier à la situation qui prévaut au département d'obstétrique du centre hospitalier Ste-Croix de Drummondville.

Parce que le seul gynécologue-

obstétricien de l'hôpital est actuellement en congé pour encore quelques jours, l'institution est contrainte de refuser toute admission au service d'obstétrique. Les femmes enceintes doivent être détournées vers l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour leur accouchement (voir texte en A1).

Informée de la situation par La Tribune, l'attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté, Marie-Claire Ouellet, a admis être en pré-

sence d'un état de fait qui n'a rien de rassurant pour les femmes enceintes de la région.

Tout en promettant d'aller aux sources dès ce matin auprès de la direction de l'hôpital drummondvillois pour connaître les motifs qui ont conduit à la fermeture du service d'obstétrique, Mme Ouellet a rappelé que les administrateurs de centres hospitaliers ont des responsabilités.

«Les directions d'hôpitaux doi-

vent comprendre que le ministère n'est pas là pour faire de la gestion quotidienne et interne des établissements», a-t-elle dit.

A cet égard, le cabinet du ministre de la santé comprend mal pour l'instant qu'aucune entente n'ait été prise par la direction de l'hôpital Ste-Croix afin, à titre d'exemple, que des gynécologues-obstétriciens itinérants puissent prendre la relève, pendant le congé du seul spécialiste de cette discipline dans

l'établissement. Un tel arrangement aurait permis le maintien des services, évitant du même coup aux femmes enceintes de devoir se rendre à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à une soixantaine de kilomètres de Drummondville, pour avoir leur enfant.

L'attachée de presse du ministre Côté a cependant admis que l'hôpital Ste-Croix n'est pas le seul à éprouver des difficultés dans le recrutement de spécialistes.

## «Aurait-on le temps de me conduire jusqu'à Arthabaska?»

□ Einceinte de huit mois, une résidente de St-Charles s'inquiète

Drummondville (JD)

L'étonnement, voire la colère: telles sont les premières réactions de Lucie Pinard, une femme enceinte de huit mois confrontée à l'impossibilité pour l'hôpital Ste-Croix de pratiquer des accouchements dû à l'absence du seul gynécologue-obstétricien de l'établissement.

«Aurait-on le temps de me conduire jusqu'à Arthabaska?», s'interroge cette résidente de St-Char-

les de Drummond, qui mettra bientôt au monde son deuxième enfant.

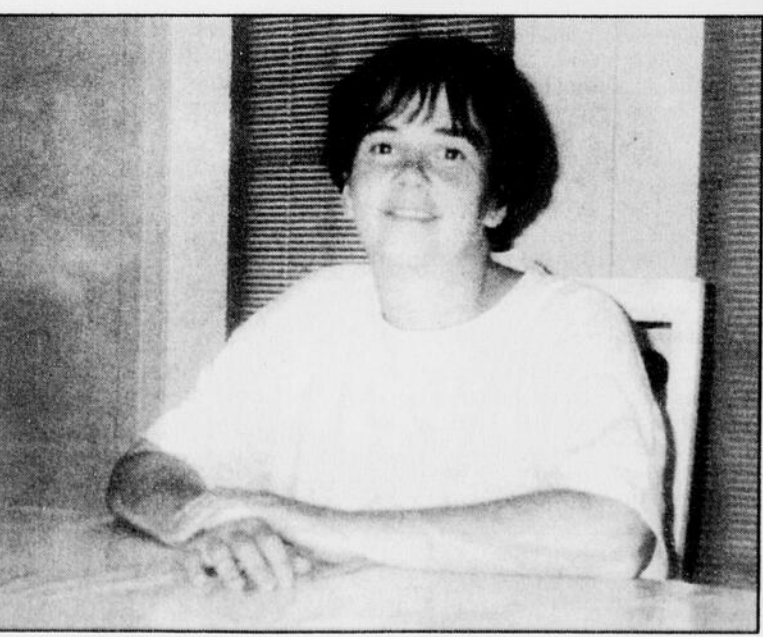
«Mon médecin vient de me mettre au repos parce que mon travail est déjà commencé. Ce que vous m'annoncez n'est pas rassurant.»

Qui plus est, la perspective d'accoucher dans un centre hospitalier de l'extérieur est préoccupante, surtout quand une femme enceinte a été suivie pendant toute sa grossesse à Drummondville et qu'un climat de confiance s'est installé. «A Arthabaska, on ne nous connaît pas», mentionne Lucie Pinard.

Elle s'étonne de voir à quel point il est maintenant difficile d'obtenir des soins spécialisés à Drummondville.

«A quoi sert un hôpital si on est incapable d'y obtenir des services appropriés?» se demande-t-elle.

Au CLSC Drummond, la coordonnatrice du module santé, Constance Bouchard, à qui La Tribune a appris la nouvelle, trouve pour le moins dommage une telle situation. «Je ne connais pas tout le dossier de l'hôpital Ste-Croix, mais en tant que femme, je trouve ça regrettable», a-t-elle dit.



Lucie Pinard, une résidente de St-Charles de Drummond, se demande si elle devra se rendre à Arthabaska pour la naissance de son deuxième enfant.

# Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## Kim Campbell et le déficit: la bureaucratie, d'abord

Roch BILODEAU

L'engagement le plus ambitieux de Kim Campbell pendant la course au leadership conservateur fut sans aucun doute celui d'éliminer le déficit fédéral en cinq ans. Les chiffres parlent en effet d'eux-mêmes: ce déficit atteignait 35,5 milliards \$ en 1992 et on apprenait ces derniers jours qu'il était en hausse de 3,6 milliards \$ par rapport à la même période l'an dernier. La première ministre réunissait son Cabinet, cette semaine, pour mettre au point sa stratégie. Espérons qu'elle a fait les bons choix.

C'est vrai que la marge de manoeuvre est étroite. Mais si sa promesse était vraiment sérieuse et qu'elle veut espérer la réélection de son parti l'automne prochain, Kim Campbell n'a qu'une seule façon de procéder: faire la preuve que ce sont d'abord toutes les dépenses superflues ou excessives qui seront éliminées.

Il en existe certainement un peu partout. Quand on apprend par exemple que l'ex-ministre McDougall a déboursé près de 23 000 \$, aux frais des contribuables, pour une série de photographies, on imagine aisément toutes les formes de gaspillage coûteux qui subsistent à travers la gigantesque machine fédérale. Ces mini-scandales ternissent grandement la crédibilité des conservateurs. Et de leurs promesses, évidemment.

Mais le véritable scandale serait de sabrer dans les services destinés directement à la population sans avoir préalablement épuré l'administration fédérale de son excès de bureaucratie. C'est pourtant ce que le ministre des Finances laisse présager en insistant d'entrée de jeu sur la révision des programmes sociaux, comme ceux de la santé et de l'assurance-chômage.

D'accord, il faut réformer les structures dépassées et les pratiques devenues inefficaces; de ce point de vue, notre politique d'assurance-chômage constitue sûrement un exemple-type de ce qu'il faut changer pour s'adapter aux nouvelles réalités économiques et sociales. Mais s'attaquer a priori aux programmes sociaux peut aussi être une voie de facilité, de lâcheté même. On pourrait économiser ainsi de gros sous, sans rien changer ou presque à l'énorme bureaucratie fédérale.

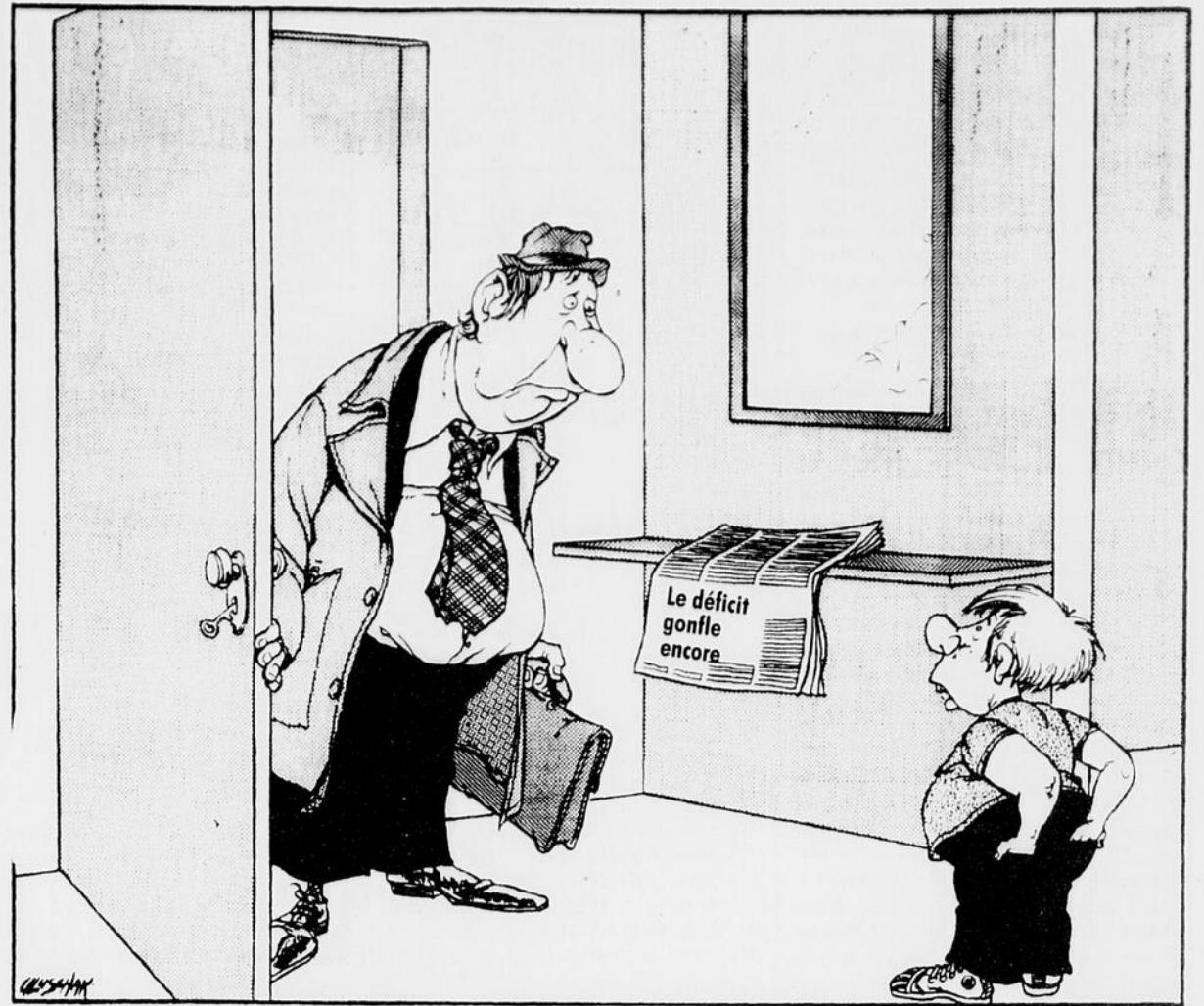
Cela serait d'autant plus odieux si Ottawa en arrivait à priver les Canadiens de services ou de support essentiels et légitimes. Des catégories entières de la population perdraient droit à une assistance pour laquelle elles ont déjà payé; les inégalités sociales risqueraient de s'accroître dangereusement; les démunis deviendraient plus démunis encore. Et tout ça, pour continuer à pouvoir entretenir une bureaucratie de taille exorbitante qui a la chance de ne pas être confrontée aux effets de la concurrence.

Le scénario est plausible. Tout simplement parce que ce sont les bureaucrates qui se trouvent le plus près du pouvoir et qu'ils sont donc ceux qui peuvent le mieux se protéger.

Mme Campbell va dévoiler son plan très bientôt, semble-t-il. Soyez attentifs: on verra quelles sont ses véritables priorités. Et du même coup, on aura une bonne idée de son sort aux prochaines élections.

**NDLR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



«Maman était en train de lire le journal quand elle m'a dit qu'elle partait dépenser pour se dévouer!»

### TRIBUNE LIBRE

## Un peu d'intelligence et d'honnêteté!...

J'ai prisé ce qu'on vient d'écrire, dans La Tribune sur la démanaison actuelle de manger du curé (au risque d'en mourir empoisonné, comme on disait plaisamment au Moyen Âge) dans notre télévision nationale. L'ennui n'est pas tellement qu'on le fasse, mais qu'on le fasse si bêtement, si inutilement. Je suggère donc qu'on nous redonne sur les ondes ou qu'on fasse venir le film tourné je ne sais plus où, il y a une vingtaine d'années, d'après un roman de Balzac, intitulé: «Le curé

de Tours». On y verrait, au moins, comment travaille un romancier honnête et intelligent. Ce que Balzac dénonce est horrible et probablement tiré d'un fait véridique, mais il le fait d'une manière instructive et cultivée. Il ne lance pas d'injures ni ne tire sa poudre aux moineaux: il sait de quoi il parle...

Toutes les grandes professions ont leurs idiosyncrasies: Plaute, Molière, Marivaux ne se sont-ils pas moqués des notaires, des avocats, des médecins, etc. Il y a des professions, des conditions de vie, qui

marquent leur homme: la condition cléricale en est une. Mais pour en bien rire, et la corriger peut-être par là de ses excès, il faut prendre le temps de l'étudier en profondeur, non pas haineusement, mais honnêtement.

Espérons que nos cinéastes et dramaturges en arriveront là. Sinon, déjà du seul point de vue artistique, ils font «patate», comme on disait autrefois, quand on jouait au «moine»...

Edmond Robillard, o.p.

## Aide internationale: changeons de stratégie

À l'Honorable Kim Campbell,

Madame, permettez-moi de vous féliciter de votre nomination à votre nouveau poste de chef de gouvernement. Nous espérons être les témoins d'une nouvelle ère où grâce à notre nouveau leader, une femme, nous verrons une aide véritable dirigée vers les besoins de base des gens les plus démunis de la planète. Éliminons les subventions aux élites du tiers monde!

Vous avez une merveilleuse occasion de plaie à l'électorat canadien tout en contribuant au bien-être d'enfants et de familles de la planète qui vivent dans la misère la plus noire.

Le remède est simple. Il s'agit

tout simplement de rediriger 100 millions de dollars en cinq ans, soit 1% du budget, qui viendraient des fonds de l'aide extérieure vers le Trust Grameen. La Banque Grameen fondée il y a cinq ans au Bangladesh par le Dr. Yunus consent des micro-prêts (75 dollars en moyenne). Ces prêts ridiculement petits aux yeux des grandes banques sont empruntés le plus souvent par des femmes qui les utilisent judicieusement pour se sortir du cycle de la misère et pour enfin subvenir aux besoins de base de leurs enfants. Cet argent sert bien souvent à la création d'emplois. Petit à petit, des familles, des villages, voire des régions entières profitent de la confiance qu'on leur a faite en leur consentant des prêts. Maintenant,

le Trust Grameen implante son programme dans d'autres pays.

Madame le premier ministre, comme femme, comme leader de notre beau pays, acceptez que nous montrions du coeur et surtout que nous soyons efficaces devant la misère des plus pauvres de la terre. Les Canadiens exigent que leur aide soit allouée aux besoins élémentaires, mais actuellement moins de 20% du budget de l'aide extérieure est dirigé vers les besoins de base! Changeons notre stratégie. Adoptons enfin une vision plus juste et soyons surtout généreux et efficaces. Appuyons le Trust Grameen.

Marie-Claude Bénézet  
Michael Dorgan

### ANALYSE

## Environnement et étalement urbain

PRESSE CANADIENNE

Les villes québécoises, et tout particulièrement les grandes agglomérations métropolitaines, profitent aujourd'hui d'un meilleur air et polluent moins les cours d'eau mais leur étalement, pratiquement incontrôlé, porte un coup irréversible aux milieux naturels et agricoles voisins, en voie d'urbanisation galopante.

Tel est le bilan global qu'on peut tirer de l'État de l'environnement au Québec, version 1992, que le ministère québécois de l'Environnement vient de publier chez Guérin.

La population québécoise vit sur une fraction infime de son territoire, soit 0,7 pour cent de nos 1,6 millions de kilomètres. Néanmoins, les villes québécoises se sont développées sur les sols les plus riches des plaines alluviales dès le début de la colonisation et ont continué, depuis, à rogner sur ces territoires de première importance pour la reproduction des espèces et pour l'agriculture.

Territoire agricole

L'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole n'a pas enrayer ce mouvement. Tout au plus l'a-t-il ralenti. En moyenne, 1250 ha de terres agricoles ont été sacrifiées à l'urbanisation entre 1981 et 1986,

dont 60 pour cent affichaient un potentiel élevé.

De façon surprenante, le bilan de 1992 se contente de faire le portrait de l'étalement urbain sous le régime péquiste mais il ne donne aucune idée de l'intensification, probablement importante, du phénomène sous l'actuel gouvernement. Sous l'ancien régime gouvernemental, le taux de croissance du milieu urbain atteignait trois pour cent alors que celui de la population se limitait à deux pour cent.

Compte tenu de la haute valeur agricole des terres sacrifiées à l'étalement urbain, il faudrait aujourd'hui défricher deux fois les surfaces perdues pour maintenir une productivité équivalente. Pire, une fois dézonées, 41 pour cent de ces terres agricoles sont laissées en jachère.

Pour les milieux naturels et les espèces vivantes qui en dépendent, ce bilan est dramatique car, si les humains contrôlent mieux qu'avant leurs pollutions diverses, la disparition pure et simple des habitats naturels par l'étalement urbain, et en particulier le remblayage des milieux humides, tuent ou font disparaître les espèces vivantes.

Une certaine image médiatisée des maux environnementaux présente à tort la classique cheminée

d'usine urbaine comme le symbole de la destruction environnementale alors qu'il faudrait y substituer le bungalow de banlieue et le B-B-O du samedi soir sur une berge fluviale remblayée. Ou les autoroutes riveraines, les ports et les marinas, nos voies de sortie privilégiées pour aller jouir de notre environnement!

Le Québec a restauré fort peu de tous ces milieux naturels pour rétablir minimalement les grandes

## Pour les milieux naturels et les espèces qui en dépendent, le bilan est dramatique

fonctions écologiques qui assuraient au fleuve et à ses tributaires des populations de poissons et d'oiseaux plus abondantes qu'aujourd'hui. Les gestionnaires tentent toutefois de limiter les dégâts en protégeant davantage les îles du fleuve, en créant des réserves écologiques (de 14 à 39 en cinq ans) et par l'adoption d'une loi qui doit, en principe, préserver désormais les milieux essentiels à la survie des espèces vivantes dans 11 types d'habi-

tats.

Le bilan des fourmières urbaines était encore plus lourd, il y a quelques années. Il a maintenant tendance à s'alléger. Certaines sources ponctuelles continuent, en ville, d'émettre du dioxyde de soufre, l'élément majeur des pluies acides. Ce bilan pourrait cependant empirer avec la politique québécoise dite de «cogénération», qui autoriserait la production d'électri-

ciété à partir de centrales thermiques.

Par contre, les émissions de composés organiques volatils (COV), souvent cancérigènes, ont diminué sensiblement ainsi que le monoxyde de carbone provenant des voitures en raison de l'efficacité des systèmes antipollution. Paradoxalement, les véhicules hors route ont augmenté leurs émissions de monoxyde.

Après 6,4 milliards \$ d'investis-

sements, la moitié des Québécois bénéficiaient, au 1er avril 1992, de systèmes d'épuration de leurs eaux usées. Le réseau québécois comptait 280 stations, soit le double depuis 1987. Ces équipements, lorsque bien entretenus, parvenaient à réduire la demande en oxygène dans le cours d'eau et les matières en suspension dans des proportions de plus de 85 pour cent. Les retards les plus notoires du programme se concentrent autour de Laval.

Déchets

Il y a quatre ans, le Québec se donnait comme objectif de réduire de 50 pour cent les déchets de ses villes grâce à une politique de gestion intégrée donnant priorité à la réduction des déchets, la réutilisation des matières et contenants, leur recyclage ou, en dernier lieu, la controversee «valorisation énergétique» (incinération avec récupération de chaleur).

Les Québécois produisent 7,2 millions de tonnes de déchets par année. Une tonne métrique par personne! Il en coûtait en moyenne 51 \$ pour en incinérer une tonne et 25 \$ pour l'enfouir en 1985. Il en coûtait 60 \$ et 45 \$ respectivement en 1990.

En 1990, 1,55 million de tonnes de déchets ont été récupérées, soit 22 pour cent des déchets produits.

ADMINISTRATION  
Jean-Guy Dubuc  
Président et Éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

RÉDACTION  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Pierre-Yvon Bégin  
Directeur de l'information

PUBLICITÉ  
Gilles Boisjoly  
Directeur

Véronique Tremplay  
Directrice adjointe

PRODUCTION  
Daniel Gauthier  
Directeur

COMPTABILITÉ  
André Corriveau  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

TIRAGE  
Pierre Dubois  
Directeur

André Cusseau  
Adjoint au directeur

Des candidats à l'investiture libérale évincés par Chrétien dans Brome-Missisquoi

# Un coup de massue qui fait sourire les adversaires

Gilles DALLAIRE Magog

Francine Vincelette et Gaston Péloquin ont du savoir-vivre. Ils n'ont pas accueilli avec un éclat de rire qui aurait pu être en-

tendu de Halifax à Vancouver le geste plus qu'impopulaire que le chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, vient de seconder en récusant les trois militants qui aspiraient à être candidats de ce parti dans Brome-Missisquoi lors du prochain scrutin fédéral et en imposant

## Arrêté après un hold-up, un adolescent avoue 11 autres vols

Magog

L'arrestation d'un adolescent après un vol à main armée commis dans un dépanneur de Magog, mercredi après-midi, a permis aux policiers municipaux et aux policiers de la Sûreté du Québec de faire un grand ménage dans le tiroir où sont classées les plaintes portées à la suite de vols.

L'adolescent qui est âgé de 16 ans et qui n'avait jamais été soupçonné de quelque méfait que ce fut jusque-là, a avoué s'être introduit par effraction dans cinq maisons de Magog et avoir commis cinq vols à Canton de Magog et deux à Canton d'Orford.

Une adolescente de 15 ans a été arrêtée en même temps que lui. Des accusations de complicité après le fait et de participation à au moins un des vols reprochés à l'adolescent, ont été portées contre elle. Elle a été remise en liberté jusqu'à son procès. Quant à l'adolescent, il est écroué au Relais Saint-François. Sa demande de remise en liberté moyennant cautionnement, jusqu'à son procès sera entendue aujourd'hui au palais de justice de Sherbrooke.

Le suspect qui est entré dans le dépanneur peu avant 14 h 15 y a flâné jusqu'à ce qu'il y soit seul avec le caissier. Il a alors exhibé un long couteau à lame recourbée et, tout en s'excusant, il a ordonné au caissier de lui remettre l'argent que contenait le tiroir-caisse. Trouvant sans doute que le caissier n'allait pas assez vite, il est allé se servir lui-

même, puis s'est enfui avec à peu près 180 \$ après avoir pris cinq paquets de cigarettes.

Environ une heure après le vol, un policier qui recherchait le malfaiteur dans le voisinage du dépanneur, a appris qu'un adolescent accompagné par un autre dont le signalement correspondait à celui du suspect venait de demander à l'occupant d'une maison construite près du coin du chemin du Ruisseau rouge et de la rue Beaudoin, la permission de donner un coup de fil. Il s'est rendu dans ce secteur où il a aperçu deux adolescents qui, à sa vue, se sont enfuis à toutes jambes. Il est parvenu à en rattraper un et a constaté qu'il s'agissait d'une jeune fille. Voyant que sa compagne avait été prise, le suspect est revenu sur ses pas et, avec son arme, il a menacé le policier qu'il a invité à l'abattre.

Il a été ramené à la raison par d'autres policiers qui lui ont passé les menottes.



Francine Vincelette

la candidature de Mme Joan Kouri, présidente de la Commission nationale des femmes libérales. Ils ont

toutefois eu un petit sourire en coin.

«Je mentrais si je disais que cela ne fait pas mon affaire. Je crois qu'il me sera bien plus facile de remporter la victoire et même une victoire écrasante contre une adversaire qu'à peu près personne ne connaît dans le comté, qui ne connaît sans doute rien au comté et dont l'imposition va laisser bien des militants libéraux amers», a commenté Mme Vincelette, candidate du Parti progressiste-conservateur.

### Elle comprend

Elle a dit comprendre l'amertume des militants et celle des candidats que M. Chrétien a évincés. «Comme les militants du Parti progressiste-conservateur, les militants du Parti libéral sont des gens sincères qui veulent avoir leur mot à dire dans le choix du candidat de leur parti. Voilà que, pour un motif mystérieux, peut-être parce que personne ne veut céder sa place à Mme Kouri à Montréal, M. Chrétien leur

enlève leur droit de parole, comme s'il ne les jugeait pas assez intelligents pour choisir un candidat valable. Je ne voudrais pas non plus être dans la peau de Mme Heather Keith-Ryan, de M. Ronald Gibbs et de M. André Bachand. Ces gens qui se dévouent depuis plusieurs mois pour le Parti libéral doivent se sentir profondément humiliés», a déclaré Mme Vincelette qui a ajouté que le geste de M. Chrétien trahit une indécision peu commune et un mépris total de la démocratie.

### Péloquin

Comme Mme Vincelette, le candidat du Bloc québécois, M. Gaston Péloquin, s'est dit choqué par le geste du chef du Parti libéral.

«Un homme politique qui agit avec une mouffle pareille, qui ne fait pas plus confiance au jugement des gens dont il sollicite l'appui, qui se débarrasse avec une pareille désinvolture de deux hommes et d'une femme qui aspirent, sans doute avec

sincérité, à servir sous ses ordres n'est pas digne de diriger un parti, encore moins un pays», a-t-il affirmé.

Il a dit être sous l'impression que le Parti libéral concède d'ores et déjà Brome-Missisquoi au Parti progressiste-conservateur et que les électeurs ne verront pas beaucoup Mme Kouri, s'ils la voient, d'ici au scrutin.

«J'aurais préféré croiser le fer avec un adversaire libéral qui connaît bien le comté, les gens qui y vivent et leurs problèmes. Il aurait alors été possible à chaque candidat d'exposer aux électeurs les solutions qu'il propose à leurs problèmes. Je doute qu'une candidate imposée parce qu'elle occupe un poste influent au sein d'un parti, ait la moindre idée des problèmes des gens de Magog, de Cowansville, de Farnham, de Lac-Brome ou d'Abercorn et ait des solutions à ces problèmes», a souligné M. Péloquin.

# BRAULT & MARTINEAU MET LA CLÉ DANS LA PORTE

Toute l'équipe de Brault et Martineau de l'Estrie désire féliciter Mme Louise Lamoureux, de St-Élie d'Orford, heureuse gagnante du Jeep Gé Tracker.



Nous remercions également tous ceux qui ont participé à ce concours et leur souhaitons une meilleure chance la prochaine fois.

**Ferme St-Élie enr. Fraisière**  
Fraises à cueillir ou cueillies  
2083, ch. Dion (Rang 6 nord)  
St-Élie d'Orford  
829-3917  
5 minutes du Carrefour de l'Estrie  
1 km du ch. St-Joseph, 12 minutes du centre-ville

**EXPRESS eau**  
Les conditions DE LA PLAGE BLANCHARD  
Qualité de l'eau: B (bonne)  
Température de l'eau: 24,4°C  
Réalise par CHARMES en collaboration avec La Tribune. Provenance: le ministère de l'Environnement.  
L'ÉTÉBUS No.9 vous y conduit! PROFITEZ-EN!

**ORCHESTRE MONDIAL DES JEUNESSES MUSICALES**  
Dirigé par: Raffi Armanian  
Soliste: Richard Raymond  
105 MUSICIENS, 40 PAYS  
UNE SEULE LANGUE: LA MUSIQUE  
LENNOXVILLE  
Mardi, 27 juillet à 20 h  
Théâtre Centennial  
Une présentation de:  
La Tribune RADIO  
Billets: (819) 820-1000 ■ 16\$ pour tous

Portrait gallery of staff members:  
Bertrand Waite, Réal Lepitre, Monique Léonard, Fernand Chouinard, Michel Iler, Robert Cloutier, Luc Bogus, Michel Jouan, Gaëtan Cloutier, André Deschambault, Nicol Lemire, Guy Bérard, Guy Lapointe, Ghyslain Perrault, Claude Toussaint, Marc Morency, Marcel Ferland, Fernand Lapointe Gérant, Marc Pagé Gérant adjoint

**BRAULT & MARTINEAU**  
là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!  
4275 Boul. Bourque, Rock Forest Tél.: 562-4242  
PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

## LE SHERBROOKE TRUST S'ALLIE À LA BANQUE NATIONALE

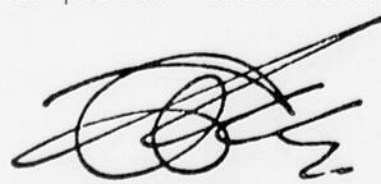


On ajoute  
nos compétences.

On multiplie  
les ressources.

Votre confiance  
est bien placée.

**O**pération réussie! Nous avons fondé un nouveau partenariat sur la solidité financière de la Banque Nationale et la compétence reconnue du SherbrookeTrust. Nos deux institutions québécoises profiteront grandement de cette alliance stratégique. Ensemble, nous sommes fiers de vous offrir une gamme élargie de produits et services.



**André Bérard**

*Président et chef de la direction*



**BANQUE  
NATIONALE**

**O**pération réussie! Le Sherbrooke Trust multiplie ses ressources et conserve sa vocation propre. Nous poursuivons nos activités de gestion des biens de nos clients et nous offrons toujours la même sécurité dans nos produits de placement. Plus que jamais, nous voulons privilégier la relation avec le client, la pertinence du conseil et la qualité de son exécution.



**André Dusablon**

*Directeur général*

**SHERBROOKE  
TRUST**